

REUNION 08 FEVRIER 2021

Le 08 Février deux Mil vingt et un à 18 heures le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle socioculturelle à huis clos, sous la présidence de **Raymond CARVILLE, Maire**.

ETAIENT PRESENTS : M. CARVILLE, M. FERRARI, Mme LE CORRE, M. MODESTE, M. BOURGUIGNON, M. BAR, Mme LEBAS, M. MOTIER, Mme GALVAN, Mme GIRON, M. MORAND, M. LEBAS, Mme RAULT, Mme LEVEILLE.

ABSENTS EXCUSES : Mme OZENNE (1 pouvoir)

Secrétaire de séance : Astride LE CORRE

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, adopte le compte rendu de la séance du lundi 11 Janvier 2021.

Demande APCR pour l'installation des toilettes

Monsieur le Maire rappelle que lors de la réunion du 2 novembre 2020, il a été acté d'installer des toilettes publiques sur le parking de la Faverie et de modifier les toilettes existantes sur les bords de l'Orne. Le montant total des travaux prévus est de 91 969.95 H.T. soit 110 363.94 T.T.C et propose au conseil municipal de demander une subvention au titre de l'APCR et toutes autres subventions pouvant intervenir.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- ACCEPTE de solliciter une aide financière au titre de l'APCR sur un contrat de 2 ans
- ACCEPTE de solliciter d'autres subventions
- AUTORISE le Maire à signer tout document afférent à ces demandes.

Projet locaux office de tourisme

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre du plan de relance du gouvernement, des aides peuvent être accordées à hauteur de 80% pour des travaux. La Mairie a été sollicitée par Suisse Normande Tourisme afin de voir comment réorganiser le bâtiment accueillant l'office de tourisme :

- optimisation du premier étage
- mise en exploitation du second niveau.

Une rencontre est prévue le 17 février 2021 à la communauté de communes.

Travaux et projets

Logement du gardien du centre LT :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'accès au logement du gardien est dangereux et qu'il faudrait prévoir un aménagement.

En attendant que les travaux soient exécutés un accès provisoire va être étudié par la commission travaux.

Logement de la poste :

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'un architecte a été contacté en vue de réhabiliter le logement vacant de la Poste. Il faut aussi envisager la possibilité de créer 2 logements, et présente le devis du cabinet d'architecte d'un montant total de 10 000 € T.T.C + 8% du montant total des

travaux pour le suivi du chantier. Il faut préciser que dans ce montant il pourra être déduit des prestations que la commune se réserverait.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents accepte le devis du cabinet d'architecte pour une somme de 8200 € T.T.C pour la création du projet et le dépôt du permis.

Installation d'une vidéosurveillance dans les locaux techniques :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le syndicat d'eau a validé un devis pour une installation de vidéo surveillance de leur local technique et propose à la Mairie de mutualiser l'installation étant donné que l'atelier municipal se situe à proximité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal avec 13 voix « pour », 1 voix « contre » de Monsieur LEBAS et 1 abstention, décide de réaliser la vidéo surveillance en mutualisant le devis du SIAEP.

Installation des parcs à vélos sécurisés :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Monsieur Morand a eu rendez-vous à la communauté de communes afin d'étudier la possibilité d'obtenir des subventions en vue de l'achat de boxes à vélo.

La communauté de communes souhaite harmoniser les boxes des différentes communes : Clécy, Saint- Rémy et Thury-Harcourt. Une réunion est prévue afin de recenser les besoins.

Un appel d'offre doit être lancé avant fin février par la communauté de communes.

Assainissement aux bords de l'Orne :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux d'assainissement ont été faits en prévision de l'installation des sanitaires au bord de l'Orne. Les travaux d'installation débuteront en juin.

Etagères de la Bibliothèque :

La commande des étagères a dû être relancée suite à un problème technique. La commande sera réceptionnée prochainement.

Eglise :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à l'intervention de l'entreprise BIARD ROY pour une réparation sur les cloches, il a été constaté par l'entreprise des problèmes d'usure à plusieurs endroits et présente un devis pour un montant de 2 278,80 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le montant du devis et autorise l'entreprise à intervenir.

Abattage et taille des arbres :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux vont débuter prochainement et qu'une économie de 300 € à 400 € a été faite par rapport au devis initial.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les arbres seront prochainement plantés (dès la réouverture de la pépinière).

Achat de matériel :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les devis sont en cours concernant l'achat du matériel communal.

La Menuiserie :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a été sollicité pour que le sol de la Menuiserie qui est en gravier soit bétonné afin que les expositions se fassent dans un environnement plus propre. La superficie concernée est d'environ 87m².

Un devis a été établi par l'entreprise Ferrari pour un montant de 6 268.35 € T.T.C

Monsieur FERRARI quitte la séance afin de ne pas participer au débat.

Madame LEVEILLE demande qu'une solution alternative moins onéreuse soit recherchée.

Le vote est reporté.

Fleurissement :

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de constituer un groupe de travail en vue d'améliorer le fleurissement de la commune et de relancer le concours des maisons fleuries qui avait lieu il y a plusieurs années.

Monsieur MORAND, Madame LEBAS, Madame RAULT, et Madame GALVAN se sont proposés pour cette commission.

Questions diverses

↳ Un trail scientifique, une première mondiale, sera organisé à Clécy pendant le week-end du 11 novembre 2021. Des médecins feront différents examens médicaux sur les participants.

↳ Audit énergétique de la salle socioculturelle : Monsieur LEBAS soumet l'idée de commencer la réflexion et la constitution d'un dossier sur ce sujet afin de solliciter des subventions.

↳ Monsieur LEBAS demande où en est le projet d'assainissement de la Lande. Il lui a été répondu que le syndicat d'assainissement était dans l'attente de l'achat du terrain qui doit servir à ce projet.

↳ Madame GIRON soulève le problème de nids de poule en formation sur les différentes routes menant au village « des Parcs ».

↳ Monsieur MOTIER soulève le problème de la non visibilité du défibrillateur : des panneaux seront installés prochainement afin de faciliter sa signalisation.

↳ Madame LEVEILLE soulève le problème du marché estival. Des commerçants ont été démarchés et seraient intéressés pour venir de début juin à fin septembre. Il faut également réfléchir à faire un marché nocturne durant la saison estivale.

↳ Madame GALVAN signale que les passages piétons des bords de l'Orne sont à repeindre.

↳ Madame LE CORRE signale qu'un projet d'installation d'œuvres d'art jalonnant le chemin piétonnier allant des bords de l'Orne au bourg est en cours d'étude. Ceci avec la participation des associations culturelles de Clécy.

Fin de la séance à 20H45